



Fondé en 1893

DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

5 PAGES CENTIMES

5 PAGES CENTIMES

ABONNEMENTS 3 Mois 8 Mois 1 An... Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal

Samedi 1er JUN 1907

LA GREVE GENERALE DES PORTS LE RENVOI DE LA CLASSE 1904 A LA CHAMBRE

A la Confédération du Travail

Comment les dirigeants de la C. G. T. respectent l'autonomie des Fédérations syndicales

Sous le titre : « Etranges procédés », le citoyen Victor Renard, le dévoué secrétaire de la Fédération Nationale des Syndicats de l'Industrie Textile, publie dans le journal l'ouvrier un intéressant article où sont pris en compte les procédés des dirigeants actuels de la C. G. T.

De même, dans l'Industrie Textile, le journal de la C. G. T. prête ses colonnes à un secrétaire de syndicat pour polémiquer contre la Fédération ; et cela parce que la Fédération Textile a commis le crime de confier son secrétariat à un citoyen qui s'occupe de la propagande corporative et non du sabotage de l'action directe et autres retournements de l'anarchie.

Depuis que notre Fédération a décidé de porter la proposition que l'on connaît devant le Congrès fédéral d'Amiens, proposition que j'ai défendue puisque la mission m'en avait été confiée par notre Conseil fédéral, depuis cette époque je suis l'objet de sarcasmes quand ce ne sont pas des injures, de certains syndicalistes et en particulier du Syndicat des tisseurs de Vézille (Isère), ou tout au moins de ses successives secrétaires.

Je n'avais jusqu'ici répondu que par des lettres courtoises, suppliant mes correspondants de ne pas m'écrire en dehors de la loyauté et de la bonne foi du militant que je crois être.

A plusieurs reprises, nous avions reçu des lettres frisant la désinvolture, dans lesquelles on nous disait qu'il faudrait attendre à plus tard le règlement de nos cotisations, qu'il fallait, avant tout, payer les cotisations à l'Union des Syndicats de l'Isère. Jamais, jusqu'à tout récemment, nous ne nous en étions formalisés, ni le trésorier, ni moi, malgré une décision de notre dernier Congrès qui a décidé que les cotisations seraient désormais payées d'avance.

Une fermeture de l'usine Tresca, de Vézille, ayant eu lieu, le syndicat nous fit une demande de secours qui fut suivie d'un mandat de cinquante francs, voté par le Conseil fédéral qui me pria de faire remarquer que nous considérons la chose comme un lock out, ainsi que le syndicat de Vézille lui-même, mais que nous n'étions pas prévoyants dans le cas de chômage.

Une affiche nous fut envoyée de Vézille, sans un seul mot nous disant qu'on en voulait l'insertion, nous la reproduisîmes dans le journal fédéral comme un appel à la solidarité ; il en fut toujours de même chaque fois qu'on nous fit parvenir une communication.

Mais en mars, une lettre nous enjoignait d'avoir à insérer un article qui n'était rien autre qu'une critique amère et révéleuse de la conduite de notre Conseil fédéral, où on nous conjurait de faire retirer une note nouvelle à notre Rédaction, en se souvenant des fautes du passé (?), en les corrigeant (?), en nous sentant les syndicats vers le bonheur et la liberté !

« N'est-ce pas qu'on termes savants et amènes ces choses-là sont dites ? » Comme nous ne croyons avoir commis aucune faute et qu'on nous reprochait de ne pas faire assez pour le Sud-Est, le Conseil fédéral, après discussion, me chargea, en qualité de secrétaire, de répondre au syndicat de Vézille comme il convenait.

prononcé, mais la cacophonie la plus abominable qui soit. Ces saines raisons n'ont pas été du goût de la citoyenne Leysseux, secrétaire du syndicat, qui reprit sa bonne plume, écrivit, écrivit encore, et envoya le tout à la commission du journal la Voix du Peuple, chargée de veiller sur l'arche sainte de la liberté d'écriture. Cette commission en déduisit tout naturellement que le Sénat ne s'occupait pas de la question de rachat. La question est donc entendue déjà ; le gouvernement est battu.

Si l'on veut bien se souvenir que, dans un récent discours à la Chambre, M. Clémenceau annonça qu'il poserait la question de confiance au Sénat quand viendrait en discussion le projet de rachat de l'Etat, on s'explique le cri de chacal de la Libre Parole. La feuille antisémite enterra par anticipation, non seulement les réformes, mais avec elles aussi, le Cabinet.

Et si l'on veut en outre se rappeler que le Sénat ne s'occupait pas de la question de rachat, on s'explique le cri de chacal de la Libre Parole. La feuille antisémite enterra par anticipation, non seulement les réformes, mais avec elles aussi, le Cabinet.

Si l'on veut bien se souvenir que, dans un récent discours à la Chambre, M. Clémenceau annonça qu'il poserait la question de confiance au Sénat quand viendrait en discussion le projet de rachat de l'Etat, on s'explique le cri de chacal de la Libre Parole. La feuille antisémite enterra par anticipation, non seulement les réformes, mais avec elles aussi, le Cabinet.

Si l'on veut bien se souvenir que, dans un récent discours à la Chambre, M. Clémenceau annonça qu'il poserait la question de confiance au Sénat quand viendrait en discussion le projet de rachat de l'Etat, on s'explique le cri de chacal de la Libre Parole. La feuille antisémite enterra par anticipation, non seulement les réformes, mais avec elles aussi, le Cabinet.

Si l'on veut bien se souvenir que, dans un récent discours à la Chambre, M. Clémenceau annonça qu'il poserait la question de confiance au Sénat quand viendrait en discussion le projet de rachat de l'Etat, on s'explique le cri de chacal de la Libre Parole. La feuille antisémite enterra par anticipation, non seulement les réformes, mais avec elles aussi, le Cabinet.

Si l'on veut bien se souvenir que, dans un récent discours à la Chambre, M. Clémenceau annonça qu'il poserait la question de confiance au Sénat quand viendrait en discussion le projet de rachat de l'Etat, on s'explique le cri de chacal de la Libre Parole. La feuille antisémite enterra par anticipation, non seulement les réformes, mais avec elles aussi, le Cabinet.

Si l'on veut bien se souvenir que, dans un récent discours à la Chambre, M. Clémenceau annonça qu'il poserait la question de confiance au Sénat quand viendrait en discussion le projet de rachat de l'Etat, on s'explique le cri de chacal de la Libre Parole. La feuille antisémite enterra par anticipation, non seulement les réformes, mais avec elles aussi, le Cabinet.

Si l'on veut bien se souvenir que, dans un récent discours à la Chambre, M. Clémenceau annonça qu'il poserait la question de confiance au Sénat quand viendrait en discussion le projet de rachat de l'Etat, on s'explique le cri de chacal de la Libre Parole. La feuille antisémite enterra par anticipation, non seulement les réformes, mais avec elles aussi, le Cabinet.

Tous ceux qui avaient entendu la description des beaux châteaux se regardèrent en riant et le roi dit à sa voisine : « On a bien raison de dire qu'il faut qu'un menteur ait une bonne mémoire. » Menteurs ou non, ceux qui n'ont pas de mémoire s'efforcent de corriger ce défaut, ou tout au moins d'y remédier. C'est d'abord le classique noué au mouchoir, dont je parlais tout à l'heure et qui, le plus du temps, n'a d'autre succès que de compliquer les choses, en jetant le malheureux sans mémoire dans cette perplexité nouvelle :

« J'ai fait un noué pour me rappeler quelque chose, mais qui ? » Mieux vaut assurément la note écrite, écrite n'importe où, pourvu qu'elle soit claire et explicite.

On assure que Pétrarque écrivait ses « mémoires », sur une veste de cuir qu'il portait d'habitude, et dont les manches étaient ainsi toujours chamarrées de notes. Nicole raconte que Pascal revenait quelquefois de la promenade avec les ongles chargés de caractères tracés avec une épingle. Cela ne devait pas être commode à lire, et plus pratique était le procédé de ce gentilhomme angevin qui écrivait un jour sur ses tablettes :

« Me rappellez de me marier en passant à Tours. » Mais si l'on peut suppléer, par des subtiles, au défaut de mémoire des mots et des faits, il est singulièrement plus difficile de suppléer à l'absence de mémoire des figures. Quand un monsieur vous a été présenté, si vous le rencontrez ensuite sans le reconnaître, comment ne point encourir le reproche de manquer de politesse en ne le saluant pas ? Attendez qu'il vous salue le premier ? C'est délicat, car il peut être plus âgé que vous ou plus notable.

Il y a pourtant un moyen infallible et peut-être unique, et c'est pourquoi je me ferai scrupule de ne pas vous l'indiquer. Ce moyen est simple et pas trop fait : par un bonhomme de lettres qui avait fait dans une soirée quelconque la connaissance d'un bourgeois cossu. Ce dernier l'avait ensuite rencontré dix fois dans la rue, toujours sans lui tirer son chapeau. Le bonhomme pas méchant tira le chapeau, et se confondit en excuses, disant :

« Pardonnez-moi, je n'ai pas la mémoire de votre nom. » A la dixième fois, l'autre lui dit : « Je vais vous donner un bon moyen de vous rappeler la mienne et d'être le premier à me reconnaître partout où vous me verrez. » Et quel est ce moyen ? « Il est bien simple : Prétez-moi cent sous ! »

Le leader socialiste allemand Bernstein, chef du groupe socialiste, consacra dans la « Revue Socialiste » une étude au patriotisme et au militarisme.

« L'idée nationale, dit-il, devient une conception sociologique et, dans ce cas, le socialisme peut et doit être national. Le cosmopolitisme, où manqueraient les droits et les devoirs, n'est qu'un produit de la civilisation parasitaire. Même quand nous chantons que notre patrie est la où nous nous trouvons bien, nous reconnaissons une patrie, et le vieil adage « Pas de droit sans devoir » nous apparaît, nous nous avouons ainsi devenus envers elle, et le premier de ces devoirs est de défendre son indépendance et son intégrité. »

Quant à l'antimilitarisme, M. Bernstein estime que cette propagande est de nature à augmenter le danger qu'elle veut combattre. Si l'on entend par militarisme une armée de caste, le socialisme la toujours combattre. « Mais il s'agit de l'éducation d'un peuple pour lui apprendre à se défendre, ce qui ne consiste pas seulement à lui donner le moyen de chasser l'ennemi du pays, mais aussi de l'empêcher d'y entrer, ce sont là choses que nous ne pouvons pas nous dispenser de nous prononcer sur. »

On voit que toutes les fractions du parti socialiste allemand sont unanimes à blâmer les stupides excitations hervéistes.

Après le flage de l'huile, voici qu'un ingénieur américain, M. Ph. Braisher, propose l'emploi de l'air comprimé pour alimenter les grues par gros temps. Il avait remarqué, lors du percement d'un tunnel à New-York, sous l'East River, que les fuites d'air comprimé des caissons entraînaient à la surface une nappe liquide huileuse, alors qu'alentour les vagues déferlaient.

« Remettez-vous, Monsieur, dit-il, la scène en question est bien de vous, sans doute, mais elle m'a paru si belle et si touchante que je n'ai pu m'empêcher de la retenir. » Notre confrère citait encore l'exemple de Frusac, qui fut bibliothécaire de Frédéric de Prusse, et qui, après avoir entendu douter de plusieurs langues, pouvait non seulement les répéter dans l'ordre où il les avait entendues, mais encore les transposer ; celui de Gassendi, qui apprit par cœur pour se distraire six vers latins ; celui de Sénèque, qui pouvait répéter deux mille mots dans l'ordre exact où il les avait entendus prononcer, etc., etc.

Tous ces gaillardis-là étaient des gens heureux, qui n'avaient pas besoin de faire un noué à leur mouchoir pour se rappeler la date de leur naissance ; mais à côté des gens favorisés du ciel sous le rapport de la mémoire, il en existe d'autres qui, tout au contraire, perdent le souvenir en courant, comme les livres ; quelques-uns même le perdent sans avoir besoin de courir.

C'est ainsi que la marquise de Prié, une belle et fort galante dame du dix-huitième siècle, ne se rappelait même pas le juste nom de ceux qu'elle avait favorisés de son amitié.

Un jour, causant avec Mme du Defland, elle se plaignait amèrement des procédés, dont usait à son égard certain gentilhomme, nommé M. d'Alincourt.

« Je ne vous conseille pas, lui dit Mme du Defland, de donner trop d'éclat à ses plaintes. — Pourquoi donc ? — C'est que le public interprète fort mal les plaintes entre gens qui se sont aimés. Comment le savez-vous ? Je vous croyez que M. d'Alincourt et moi ? — Mais, sans doute ! — C'est une calomnie, je vous l'assure, et jamais il n'y a eu rien entre nous... Mais vous n'avez pas l'air d'être convaincue. — Ma foi, non ! — Sur quoi jugez-vous que M. d'Alincourt a été mon amant ? — Sur quoi jugez-vous donc que M. d'Alincourt a été mon amant ? — Ah ! vraiment ? Je l'avais oublié. »

Dans ses Mémoires, Mme du Haussat raconte l'histoire de ce courtisan fort riche qui dit un jour au soper du roi :

« Si j'avais le bonheur d'encourir la disgrâce de Sa Majesté, de son de très belles terres que j'ai dans telle et telle province. » Et il désigna deux ou trois châteaux superbes. Un mois plus tard, comme on parlait à la cour d'un ministre récemment disgracié, le même courtisan s'écria devant le roi :

« Pour ma part, si je perdais la faveur de Sa Majesté, je serais plus malheureux qu'un autre, car je n'ai pas d'assise où reposer ma tête. »

Un historien anglais donne ce détail sur l'origine de « chemises rouges » de Garibaldi. Garibaldi, en Amérique, n'avait pas d'uniforme pour sa légion, et un marchand de Montevideo un lot de chemises rouges destinées aux bouchers de Buenos-Ayres et qu'on n'avait pu livrer par suite du blocus. Garibaldi acheta le lot et voilà l'origine de la chemise rouge, sous bénéfice d'inventaire, naturellement.

D'après une revue anglaise, il n'y a que les Françaises qui ne portent pas de chapeaux. Leurs cheveux, écrit-elle, seraient avoir poussé sur leurs têtes, tandis que les nettes dictionnaires des femmes appartiennent à d'autres nations. « Elles se couvrent le plus mal du monde. » Très aimable.

Seulement, quand on réfléchit à ce qu'il y a de patriotisme dans le fait de ne pas porter de chapeaux, on plait les Françaises à qui, d'après le journal anglais, ces chefs-d'œuvre de l'art de la modeste semblent pousser naturellement sur la tête.

GRÈVE GÉNÉRALE DES INSCRITS MARITIMES

Détails complets sur la réunion où fut proclamée, à Marseille, la grève de tous les marins du Commerce. — Les revendications des grévistes. — A Marseille, au Havre, à Toulon, Rouen, Agde, tous les équipages, officiers en tête, ont abandonné les navires. — Chomage général au port de Dunkerque.

Comme on l'a vu hier à notre « Dernière heure » la grève générale des marins du commerce a été proclamée jeudi soir, à Marseille, au cours d'une réunion du Comité national de défense des gens de mer, à laquelle assistaient plus de cinq mille intéressés, représentants de toutes les catégories des services du bord.

M. LAPEYRE, secrétaire de l'Association des capitaines, donne lecture des télégrammes d'adhésion à la grève générale de tous les comités de France. Il lit le manifeste qui veut des travailleurs de la mer :

« Camarades ! L'heure des discours est passée ; c'est aux résolutions viriles qu'il faut songer car vous avez entendu l'écho de notre appel dans tous les ports de France. Dans un moment, peut-être, vous allez écrire une belle page dans les annales maritimes non seulement de la France, mais du monde entier. Toutes les prouesses de nos pères sur les mers du globe seront dépassées par l'acte sublime de solidarité et de fraternité qui nous rassemble tous ici. »

Travailleurs de la mer ! Depuis quinze ans, nous supplions les pouvoirs publics de jeter un regard sur notre misère. Depuis des siècles, on vide la caisse de nos aïeux, et aujourd'hui on vient nous dire : « L'Etat ne vous doit rien ! Estimez-vous encore bien heureux si on vous fait des rentes, car vous rêvez d'argent qui ne vous appartient pas ! »

« Eh bien, messieurs du Parlement, nous vous avouons que nos cervelles ne saisissent pas très bien les gros chiffres que vous jetez sur nous. Ce que nous comprenons, c'est que tous les gouvernements, depuis Louis XV, ont bien dans notre poche sans nous prévenir : l'amiral Cabart-Danneville dit 400 millions ; vous, monsieur le ministre, vous avez déclaré à la tribune 130 millions. Nous vous répons que nous ne saisissons pas très bien ce compte, même à une certaine limite. »

Mais ce que vous n'avez point l'air de saisir, vous, messieurs du gouvernement, c'est qu'un pauvre marin meurt de faim quand il a une femme à nourrir avec quinze sous de retraite par jour, ou plutôt six, vous avez neuf dans un élan magnanime. Vous trouvez naturel qu'une veuve élève sa famille avec onze sous par jour pour elle et deux pour son enfant ; pas même le prix d'un cent de pain, vous n'avez rien de mieux que la nourriture d'une bête de somme coterait plus cher !

« Demain, quand les ventres creux jetteront un coup d'œil sur le luxe qui les environne, ils se diront que quelques miettes de pain superflu seraient plus utiles que de nous nourrir les petits ; lorsqu'ils se demanderont s'il ne vaudrait pas mieux mourir de suite que de traîner si lamentablement en attendant le paradis, promis à soixante ans par M. Thomson ; lorsque, ces désertes, que notre corps nous abandonne, nous nous arrêteront du bout et vous regarderont en face de leurs yeux cavernes, vous crierez à l'anarchie, vous appellerez des soldats, vous les entourerez d'un cercle de baïonnettes et vous les massacrerez peut-être parce qu'ils demandent du pain ! »

« Non, camarades, le sang ne rougira pas le pavé, parce que, entourés de tous vos officiers, vous donnerez le spectacle imposant de votre union ; vous ne briserez rien malgré vos poings puissants ; vous obéirez à vos chefs, vous dirigerez. Pas un mot ! Evitez ceux qui voudront vous pousser aux désordres. Il y en aura beaucoup ! Laissez-nous dire aux autorités qu'il n'y aura pas besoin de troupes pour vous garder. Mettez sur vos visages le masque impassible de la misère, et sans un mot, sans un geste, vous ferez trembler ceux qui vous menaceront. N'oubliez pas que, cette fois, les armateurs sont hors de cause, que ce sont eux qui vont le plus souffrir. Nous savons aussi que notre commerce, que notre Algérie souffriront aussi ; mais pour leur donner la prospérité, faut-il que nous mourions ? Non. »

Ce que nous allons demander, il faut que le pays le sache. Il faut dire que c'est notre dernière grève, que nous n'en ferons plus à l'avenir ; il faut dire à toute la France de jeter un regard de pitié sur nous ; aux femmes, on prend les maris, les pères, les frères pour les faire sauter avec des obus ou les couler au fond de la mer. Le ministre de la marine, dans son projet de loi, nous demande de verser le double de notre retenue actuelle ; il nous le rendra à soixante-dix ans, quand nous serons morts. Il a oublié les veuves, les orphelins, les vieillards de plusieurs catégories. Nous ne voulons pas de son projet. Il nous répondra qu'il n'a pas d'argent. Nous lui dirons de boucher les trous de son tonneau des Danaïdes ; il en trouvera. Et nous, nous rembarquerons aussitôt sur la mer qui nous nourrit pas son homme !

Puis M. LAPEYRE fait connaître à l'assemblée les décisions suivantes prises par le comité exécutif :

L'ordre du jour

Ces décisions sont longuement applaudies. M. LE BOULANGER explique alors que le comité de défense avait décidé que la grève commencerait ce matin vendredi à huit heures.

En conséquence l'assemblée générale a voté l'ordre du jour suivant : « Le comité national de défense des gens de mer de Marseille, centralisateur et exécutif de tous les comités de France composés par DUNKERQUE, ROUEN, LE HAVRE, NANTES, SAINT-NAZAIRE, BORDEAUX, COLLE, ALGER, ayant reçu par mandat la volonté ferme de lancer le mouvement, déclare la grève générale des inscrits maritimes et de tous les navigateurs. »

« Les inscrits maritimes et non-inscrits des tous grades et de toutes spécialités, réunis à la Bourse du travail le 30 mai 1907, ont voté et approuvé la conduite de leur comité de défense. »

« Les inscrits maritimes et non-inscrits déclarent se rembarquer sur leur premier signal si le gouvernement leur donne satisfaction. »

« Cet ordre du jour EST VOTE A L'UNANIMITÉ aux cris de : « Vive la grève ! »

« Avant de lever la séance, le secrétaire prononce les paroles suivantes : « Travailleurs de la mer, demain matin à huit heures, silence et sans un mot descendez tous à terre ! »

Les services postaux

Cet ordre du jour a été déposé dans la soirée à la préfecture, à la mairie et à la présidence du conseil général, et transmis par les soins du préfet au ministre de la marine.

« L'arrêt-ci a aussitôt donné l'ordre à Toulon d'arrêter le « Nive » à la « Shamrock », le « Mytho » et le « Vinh-Long » pour assurer sans solution de continuité les services postaux avec l'Algérie et la Corse. »

A TOULON, les inscrits maritimes de la ville ont décidé hier de se mettre en grève ce matin.

Les causes de la grève

La grève qui commence est une conséquence des décisions prises par le 14e congrès de la fédération nationale des syndicats maritimes, qui s'est tenu, dans les premiers jours de novembre, au siège de la Confédération pour ce motif :

« Le 14e congrès national après avoir voté la grève générale par 95 syndicats et 170 hommes contre 15, discute sur les moyens à employer pour l'organisation et la déclaration de la grève ;